

Sujet : [INTERNET] Ecoparc du Genevois

De : > Said Ardoun (par Internet) <said_du_74@icloud.com>

Date : 02/08/2019 15:52

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Vivement L'Ecoparc !

Depuis 20 ans habitants à St Julien, le temps où nous sommes en attente, j'espère que ce projet aboutira.

Accessible à tous, offrant à un grand manque au territoire, cette zone répondra aux demandes de nos concitoyens.

Seul Ecoparc du département, respectant les normes environnementales, comment ne pas soutenir cette œuvre.

Bien évidemment qu'il faut proposer ce type d'endroit, de commerces, de sport et loisirs pour tous, eco activités à nos habitants.

Enfin un projet à la hauteur de notre beau territoire.

Un grand oui à l'Ecoparc.

Salutations,

Monsieur Ardoun Said

Sujet : [INTERNET] Ecoparc du Genevois

De : > Nourdine Belala (par Internet) <nono74160@gmail.com>

Date : 02/08/2019 16:42

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour,

Je vous écrit ce jour pour vous faire part de mon avis concernant l'ecoparc du Genevois.

Je suis satisfait à l'idée que ce projet se réalise.

Habitant de st julien et travailleur frontalier, père de deux enfants, je me réjouis de l'ouverture d'un tel centre.

Sport , loisirs, et commerce sont un manque dans notre région.

Vivement la réalisation de ce beau projet.

Cordialement.

Belala Nourdine.

Sujet : [INTERNET] ECOPARC du GENEVOIS

De : > MARILHET Bertrand (par Internet) <bertrand.marilhet@ch.fnac.com>

Date : 02/08/2019 17:04

Pour : "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Bonjour Madame , Monsieur,

le projet Ecoparc nous intéresse vivement .

Nous sommes parents de trois enfants (dont 2 jumeaux de 9 ans et de 3 ans) et sommes a la recherche d un endroit proche de Saint Julien ou nous habitons et ou l' on pourrait faire des activités et de passer de bons moments en famille et avec des amis .

Nous en parlons souvent ensemble et constatons qu'il manque un centre regroupant différentes activités diverses variées et accessibles qui pourraient convenir au plus grand monde sans aller a Annemasse ou Annecy voir Lyon.

Il est dommageable qu'un tel centre n existe pas déjà, quand on parle avec des adolescents ou jeunes déjà engagés dans la vie professionnelle, tous disent qu ils partiront sur Annecy par manque d attrait et d activité proche.

De plus pour le dynamisme de la ville qui est en pleine croissance et travaux urbains actuellement , cela permettrait a des personnes de trouver un emploi.

Nous attendons avec impatience l'ouverture de ce centre et allons en parler a nos proches.

Bien cordialement

Bertrand MARILHET
06-88-54-63-13

Ce message et toutes les pièces jointes qu'il contient sont uniquement destinés aux personnes auxquelles ils sont adressés et sont strictement confidentiels. A moins qu'il en ait été explicitement convenu autrement, son contenu ne reflète que la pensée personnelle de son auteur et ne saurait donc représenter la vision officielle de l'Entreprise. Si vous avez reçu ce message par erreur, nous vous remercions de bien vouloir en informer l'expéditeur immédiatement par retour d'email et supprimer définitivement le message de vos répertoires. Toute utilisation de ce message non conforme à sa destination, toute diffusion ou toute publication, totale ou partielle, est interdite, sauf autorisation expresse. L'Internet ne permettant pas d'assurer l'intégrité de ce message, l'Entreprise décline toute responsabilité au titre de ce message, dans l'hypothèse où il aurait été modifié.

This message including any attachments is confidential and intended solely for the addressees. Unless explicitly mentioned, its content reflects only the personal thoughts of the author, and therefore cannot represent the official view of the Company. If received by error,

Sujet : [INTERNET] Enquête Publique Ecoparc

De : > inès boughanem (par Internet) <inesboughanem@outlook.fr>

Date : 02/08/2019 17:55

Pour : "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

L'enquête Ecoparc étant ouverte j'aimerais apporter mon soutien à ce projet d'envergure.

Eco-activités, création d'emplois, zone de tous types d'activités, du loisirs au bien être, de commerce à la restauration.

Grandje à St Julien, ces axes commerciaux sont nécessaires à notre territoire. Toutes ces années à se déplacer sans cesse, aujourd'hui une chance s'offre à nous.

Ces offres à proximité est un atout à ne pas négliger.

Merci aux personnes à l'initiative de cette zone écologique.

Bien à vous,

Madame Oulad Haj Amar

Sujet : [INTERNET] écoparc

De : > Marine WALLACE (par Internet) <marine.wallace@wanadoo.fr>

Date : 02/08/2019 17:57

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Messieurs, Mesdames les Elus,

voila un bien joli nom de projet "ECOPARC".. et bien non il ne faut pas si tromper rien d' "eco parc" .. il fallait si attendre ..

encore une zone d'activités qui veut dire des destructions de terrains potentiellement utilisable pour de l'agriculture etc..

une fois pour toute si vous souhaitez tant développer des zones d'activités de "bien être", utilisez les zones qui sont déjà en place, vide et démoralisantes.. Pensez vous que ces activités de "bien etre" et autres rendent la vie des citoyens plus belle..c'est un leurre. Nous vivons dans une région qui est malheureusement devenue extrêmement stressante.

c'est une vraie épidémie dans notre région de vouloir développer des zones d'activités et encore et encore plus...

vous allez a contre sens de ce que notre époque est entrain de vivre avec le réchauffement climatique. SVP... arrêtez ce carnage de notre région..

Allez vous enfin entendre raison

Marine Wallace

Sujet : [INTERNET] Avis pour ecoparc st Julien en genevois

De : > Najime Bentahar (par Internet) <nbentahar94@gmail.com>

Date : 03/08/2019 17:03

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Étant un jeune qui est né et grandi à saint Julien en genevois, je suis très content qu'un projet comme celui-ci voit bientôt le jour dans notre commune. Je pense que c'est intéressant et important car ça va apporter de nouvelles dynamiques pour le sport et la jeunesse de la commune ainsi que de la création d'emplois.

Envoyé de mon iPhone

Sujet : [INTERNET] Projet Ecoparc genevois

De : > Lilliane Khalil (par Internet) <lilliane.khalil01@icloud.com>

Date : 04/08/2019 12:12

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour,

Suite au projet de l'Ecoparc Genevois en cours j'aimerais donner un avis, étant de bellegarde sur valserine, saint Julien est une ville proche de chez nous et cela serait sympa d'avoir les loisirs pour enfants comme proposer par ce projet, la création de 600 emplois de plus serait vraiment bien pour les personnes qui veulent travailler dans le commerce ou les banques même voir les animations, à saint Julien il y'a pas trop le choix ce qui est dommage alors ce plus dans la ville je pense réellement que ça va marché, comme les restauration obligé de se déplacé un peu plus pour manger en famille et un peu de changement sa attire beaucoup.

J'espère que ce projet va se faire, saint Julien mérite un peu de changement et d'activité comme celle ci.

Cordialement

Envoyé de mon iPhone

Sujet : [INTERNET] Fwd: Ecoparc

De : > Sammar Mustapha (par Internet) <sammar.mouss74@gmail.com>

Date : 04/08/2019 12:16

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Cette enquête me donne envie de donner mon avis.

Ce projet est excellent. Une vrai aubaine pour notre territoire.

Une zone commerciale de ce type de plus un Ecoparc proposant des activités de bien être loisirs et sports, de commerce, de bureaux est une vrai opportunité.

Je suis pour L'Ecoparc sans hésiter.

Bravo pour cette idée.

Mustapha Sammar

Sujet : [INTERNET] Projet Eco-parc
De : > Samsam A (par Internet) <samiaachahbar@gmail.com>
Date : 04/08/2019 13:46
Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour,

Je me permet d'écrire ce mail afin de vous solliciter concernant le projet Eco-Parc.

Ce projet apportera une nouvelle économie pour notre région ainsi que des emplois supplémentaires et beaucoup d'autres avantages..

Aucun point négatif n'est à déployer donc nous encourageons vivement la commune des communes du genevois à poursuivre cette excellente initiative!!

Cordialement.

Samia A
0478.804.60.11

Sujet : [INTERNET] Ecoparc du genevois

De : > hayat sam (par Internet) <espa.hayat@hotmail.fr>

Date : 04/08/2019 18:50

Pour : "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Tres bonne idee pour une activite inexistante a saint julien en genevois.J'espere que ca va aboutir car on a aucun parc de ce genre qui va engendre des activités et des emplois .M sammar

Envoyé depuis mon smartphone Samsung Galaxy.

Sujet : [INTERNET] ECO-PARC

De : > Nicolas Hosli (par Internet) <nicolashosli6@gmail.com>

Date : 04/08/2019 19:35

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

J'ai pris connaissance du projet Eco-Parc et j'aimerais le soutenir pour toutes les qualités proposées.

Egalement pour les enfants car c'est un secteur très difficile d'accès pour les parents.

Sujet : [INTERNET]

De : > Salah Pastore (par Internet) <salahinhou@gmail.com>

Date : 04/08/2019 22:35

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Ecoparc du Genevois

Madame la commissaire,

Je souligne aujourd'hui l'enjeu de ce dossier.

La pertinence de cette zone eco-activités que ma famille et moi-même attendons depuis très longtemps.

Enfin, une offre à la hauteur de notre région.

Malgré le projet Vitam-Migros et les petites commerces existants, nous manquons terriblement d'infrastructures commerciales,

notamment dans les domaines de de loisirs, d'infrastructures sportives pour tous et de commerces.

Seul Ecoparc de Haute-Savoie, proposant d'après mes retours des projets complémentaires à l'existant dans des domaines où nous manquons d'offres.

De plus cet Ecoparc est bien situé, ce qui évitera de faire des allers retours incessants à Annemasse, Annecy ou Genève pour se divertir, se dépenser ou manger au restaurant.

J'y suis très favorable et à travers ce mail je vous livre ainsi mon point de vue.

En espérant bientôt que les premiers bâtiments voient le jour, je vous souhaite, chère Madame la commissaire, mes plus sincères salutations.

Mr jean-pierre

Sujet : [INTERNET] Enquête publique projet Ecoparc

De : > PASCAL PASTOR (par Internet) <p.pastor@hotmail.fr>

Date : 05/08/2019 10:06

Pour : "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Bonjour madame, monsieur,

Je me permets de vous écrire à la suite de l'enquête publique menée en direction du projet Ecoparc situé à Saint Julien-En-Genevois et Neydens. Je suis le Président de l'Office des Sports de la commune de St Julien-En-Genevois. Je représente plus d'une trentaine d'associations sportives et regroupant elles-mêmes plus de 4'000 licenciés.

Cette nouvelle zone économique au sein du projet Ecoparc permettrait de développer l'offre des activités physiques, sportives et de loisirs sur le territoire de la commune de St Julien et qui voit arriver chaque année un nombre conséquent de nouveaux habitants, familles. La majorité des associations et des clubs sportifs n'arrivent plus à répondre à la demande et plus particulièrement à la forte croissance au niveau des enfants et de la jeunesse. C'est là que je vois la pertinence du projet Ecoparc qui pourrait diversifier l'offre de proximité existante dans des conditions de pratique de très haute qualité.

Je suis aussi le Président de l'association sportive le Fighting Training Center un des clubs phare de la commune de St Julien avec plus de 200 membres. Nous travaillons avec l'ensemble des acteurs sociaux ; services jeunesse, temps périscolaires et collèges. Il est évident que nous pourrions créer des passerelles entre notre club et l'Ecoparc en lien avec le sport, la santé et le bien-être et proposer à nos adhérents un service accessible à tous et qui viendrait compléter notre offre.

Je reste à votre disposition pour davantage de renseignements.

Bien à vous.

Pascal Pastor
Président
Office Municipal des Sport
Fighting Training Center
Saint Julien-En-Genevois
Tél. : 06.77.03.82.01

Sujet : [INTERNET] Ecoparc

De : > benjamin samperio (par Internet) <b.samperio@hotmail.ch>

Date : 05/08/2019 10:38

Pour : "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Bonjour,

Résident à Collonges sous saleva de longue date et père de 3 enfants, je soutiens pleinement et me réjouis de ce projet. La jeunesse, devant les difficultés de la vie et les diverses tentations, a besoin de se retrouver dans les sports et loisirs. Cet ecoparc répond à ces besoins et nous attendons avec impatience la création de ce domaine.

Bien cordialement,

Benjamin Samperio.

Envoyé depuis mon smartphone Samsung Galaxy.

Sujet : [INTERNET] écoparc du genevois

De : > DUNON Jérémie (par Internet) <Jeremy.Dunon@hcuge.ch>

Date : 05/08/2019 10:42

Pour : "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Bonjour,

Résident de la communauté de commune du genevois français, je suis au premier chef intéressé par le projet d'Ecoparc du genevois situé entre St Julien-en-Genevois et Neydens.

Cette nouvelle Zone économique a la particularité d'allier développement économique, préservation des espaces naturels, création d'emplois indispensables et activités de sports et de loisirs.

Ces services sont attendus par la population et accompagnent harmonieusement l'important dynamisme immobilier qui caractérise notre région.

J'espère donc que cet espace puisse voir le jour au plus vite.

Meilleurs messages,

Jérémy Dunon

Sujet : [INTERNET] Ecoparc

De : > Mehdou Boughanem (par Internet) <alexmmm97@outlook.com>

Date : 06/08/2019 13:55

Pour : "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

bonjour,

jeune employé au Mc do, habitant sur st julien depuis plus de 10 ans, je souhaite vous faire part de mon opinion.

L'ECOPARC est une chance pour nous les jeunes.

Vitam migros propose des choses trop chere pour nous.

Un besoin de se divertir et de se dépenser, d'avoir une belle zone pour se retrouver entre amis.

voilà je suis pour ce projet.

merci

Akhbouche MEHDI

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Ecoparc

De : > Sami Ahnouch (par Internet) <lassedesasses@gmail.com>

Date : 06/08/2019 14:04

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Oui pour l'Ecoparc !

Étudiant et habitant à Viry, J'espère que cela va aboutir.

Fatigué de se déplacer, de payer trop cher, de ne pas trouver les activités à proximité.

Sans Véhicule il est important d'avoir ce genre de projet proche du domicile, de plus dans une zone Eco.

Merci Madame et nous comptons sur votre écoute pour faire avance ce dossier.

Bonne journée

M. Sami Ahnouch

Sujet : [INTERNET] Ecoparc / enquete publique

De : > Lirie Gashi (par Internet) <berberixhela@gmail.com>

Date : 06/08/2019 14:17

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Madame,

Travaillant sur St Julien, et habitant à st Julien depuis peu d'annees, j'ai entendu parlé de l'Ecoparc du Genevois.

Nous attendons cette ouverture depuis plusieurs annees.

Pere de 3 enfants, il m est difficile de leur offrir du divertissement car peu d'offres. Celles existantes trop cheres.

Et peu d'endroit attractif. Un Ecoparc, j'en rêve.

Cordialement,

Monsieur Gjeladin Gashi

➔ *Transféré*

Boulangère depuis plusieurs années sur la commune de Vers et habitante de cette belle région, je tiens à apporter tout mon soutien au projet de l'Ecoparc du Genevois.

Nous vivons une très belle région mais malheureusement elle manque de dynamisme.

Ce projet est une vrai bouffée d'oxygène et va apporter j'en suis sûr beaucoup de bienfaits à tous les ménages.

Que l'on soit adultes ou enfants, chef d'entreprise ou étudiant, l'Ecoparc du Genevois répondra indéniablement à tout le monde.

Loisirs et sports pour tous, bien être et commerces, cette zone deviendra rapidement un lieu de vie pour chacun de nous.

J'encourage cette belle idée et y suis pleinement favorable

11:44

Sujet : [INTERNET] Enquete publique

De : > Jonathan Wendelin (par Internet) <wendelinjonathan4@gmail.com>

Date : 06/08/2019 18:41

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonsoir

L'ecoparc du Genevois est essentiel pour nos habitants.

Un poumon vert proposant une zone commerciale attractive au sein du grand Geneve et a proximité de nos domiciles est primordial.

Pensé pour le bien vivre de nos habitants et proposant énormément d'activités j'y suis favorable.

Bonne soiree

Johnattan wendelin

Sujet : [INTERNET] Enquête centre Neydens

De : > eddy bouafif (par Internet) <bouafifeddy@gmail.com>

Date : 06/08/2019 22:04

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Sport

Restauration

Service

Commerce

Envoyé de mon iPhone

Sujet : [INTERNET] Avis sur Ecoparc du Genevois

De : > Xavier Piroux (par Internet) <xavierpiroux@gmail.com>

Date : 06/08/2019 23:38

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Madame, Monsieur,

ayant entendu parler du projet "Ecoparc du Genevois", je me suis renseigné (site web de la préfecture de Haute-Savoie : dossiers mis à disposition) et vous donne mon avis sur ce projet

Je tiens à préciser tout d'abord que je ne me considère pas comme un inculte ou résistant à toute technologie. Je suis informaticien, mais cela ne m'empêche pas de porter un regard critique à ce qui se passe aux alentours. Enfin je me sens concerné car habitant en Haute-Savoie (Evires).

Premièrement, le terme d'écoparc est une intox. Les centres créés aujourd'hui sous ce terme ne sont que du "green-washing" (verdissage en français), ou comment faire passer un projet économique comme un projet écologique, à l'aide d'une bonne campagne marketing, et quelques éléments de langages bien choisis. Aussi ce parc n'est qu'un parc d'activité orienté vers la société de consommation (et ses dérivés) avec un peu de peinture verte par dessus. D'ailleurs le site web ne laisse pas de doute, quand on le consulte, on a l'impression d'être noyé dans la verdure de la chartre de couleurs et ces petits arbres dessinés. Les rois de la communication font bien leur boulot !

Et le paragraphe de l'étude d'impact n'est que pur marketing destiné à faire passer la pilule du projet *"La CCG souhaite développer un éco-parc sur le fond et sur la forme. Ainsi elle entend privilégier sur ses parcs les éco-activités. Sont entendues par éco-activités les activités liées au bien-être, à la construction durable et plus généralement à l'innovation en faveur d'une meilleure qualité de vie."*

Ensuite, sur l'aménagement du territoire, je pense qu'on va vers des zones fantômes. Quand on circule dans les environs : Pays de Gex ou Annemasse Ville-La-Grand : on peut passer pendant des kilomètres dans des banlieues dédiées aux achats et aux "loisirs"... Ce genre de quartier qui est mort la nuit, le soir, des sortes de villes fantômes, sauf pendant les horaires d'ouverture. Mais à quel prix : places inutiles la nuit et grands axes circulatoires surchargés la journée et le weekend, dans la logique du tout-voiture car excentré des habitations. A l'heure de la prise de conscience écologique générale, des marches pour le climat, des demandes d'alternatives, ce projet va à contre-courant de cette prise de conscience, et suit la logique du tout-voiture mis en place à Paris le siècle dernier et aux Etats-Unis... A quel prix ? Veut-on ressembler à ces tristes banlieues californiennes vides mais embouteillées ? Pourquoi dans ce cas ne pas plutôt densifier des zones existantes sous-exploitées (Technopole d'Archamps quasi-vide).

Enfin, l'artificialisation des sols... La France en général a un problème sur ce point : 9,2% des terres actuelles sont artificialisées. Chaque année 1% de plus. Petit ralentissement avec la crise de 2008, mais c'est aujourd'hui reparti de plus belles : tous les 10 ans, c'est

17

l'équivalent d'un département français qui "disparaît" sous le béton et le goudron. En Haute-Savoie le problème est d'autant plus vrai que de nombreuses zones sont incultivables (inateignables / trop pentues / rocheuses).

Le gouvernement a dit travailler sur le problème. Il y a peut-être du travail en cours, mais rien de concret aujourd'hui. On en est encore au stade de la prise de conscience, mais il faut agir ! Pas forcément au niveau de l'état, mais aussi des départements et des collectivités.

Cette artificialisation amène deux problèmes majeurs.

Le premier, problème général, est la disparition de la nature. Toutes ces espèces d'animaux et de végétaux qui sont détruites, ou alors meurent faute de zone de reproduction ou de chasse. Mais malheureusement les animaux et végétaux ne rentrent pas dans le calcul du PIB alors sont bien souvent ignorés.

Autre problème : l'indépendance alimentaire. Le nombre de terres cultivées diminue. Mais le nombre d'habitants augmente. Aussi il faut importer. Donc polluer à cause du transport : encore une aberration ! Et dépendre du bon vouloir de la personne qui produit. Ou du pays qui produit. A l'heure où de grandes puissances se livrent des guerres commerciales (USA/Chine), ou d'autres ont des problèmes à nourrir leur population, on sent qu'il faudrait sanctuariser les terres agricoles au lieu d'inciter à les détruire.

Il y a encore d'autres arguments à développer car le sujet est lourd de conséquences, mais je pense avoir abordé mes inquiétudes principales.

**Cordialement,
Xavier Piroux**

Sujet : [INTERNET] Avis enquête publique Ecoparc du Genevois

De : > Marie Ville (par Internet) <mville1@gmail.com>

Date : 08/08/2019 09:01

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je souhaite par la présente vous présenter mon avis sur le projet d'"Ecoparc du Genevois" dans le cadre de l'enquête publique relative à ce projet.

Je vous écrit en tant que citoyenne habitante de Haute-Savoie (Vetraz-Monthoux).

Je m'oppose à ce projet pour les raisons suivantes :

- Ce projet va à l'encontre de l'objectif "zéro artificialisation" des sols lancé par le gouvernement Macron en 2018 dans le cadre de son Plan Biodiversité. En effet, les conséquences négatives de l'artificialisation sont nombreuses et de plus en plus tangibles :

Sur l'environnement : appauvrissement de la biodiversité, allongement des distances domicile-travail qui génère notamment une hausse des émissions de CO2, d'autres polluants atmosphériques et du bruit, contribution aux phénomènes d'inondation et d'îlot de chaleur urbain

Du point de vue économique : perte de terres agricoles, hausse des dépenses d'équipement et de service public.

L'enjeu est également d'atteindre l'objectif d'arrêt de toute augmentation nette de la surface de terre occupée fixé par la Commission européenne.

- Notre région dispose déjà de nombreuses zones similaires. Or ces zones semblent peu occupées et sous-exploitées (Archamps), et leurs résultats économiques paraissent discutables (Archamps, Vitam' à Neydens).

La construction d'une nouvelle zone paraît dans ce contexte une aberration tant économique qu'écologique.

- Dans un contexte où les conséquences du réchauffement climatique font de plus en plus peser leurs menaces, et où la société civile se mobilise de plus en plus pour demander des actions politiques concrètes pour protéger l'environnement et arrêter cette course folle vers une société de consommation effrénée, vous avez aujourd'hui l'opportunité de mener une action forte en empêchant ce projet, qui ne répond aucunement aux besoins de la population locale. La notion d'"Ecoparc" n'étant bien entendu qu'un élément de langage marketing, les activités à prévoir n'ayant en effet rien à voir avec une quelconque notion d'écologie.

Je vous remercie d'avoir pris connaissance de ce message et vous transmets, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Marie VILLE

Sujet : [INTERNET] à l'attention de Madame Nelly Vildé, Commissaire-enquêteur.

De : > OIKOS KAI BIOS (par Internet) <oikos.kai.bios@orange.fr>

Date : 08/08/2019 09:47

Pour : <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Madame le Commissaire Enquêteur,

Vous trouverez en attaché le PDF de notre contribution à l'enquête publique concernant l'Ecoparc du Genevois.

Nous vous en souhaitons bonne réception,

Recevez nos salutations respectueuses

Pour Oïkos Kaï Bios

Marie Berger et Patricia Faure, cofondatrices

<http://www.oikoskaibios.com/>

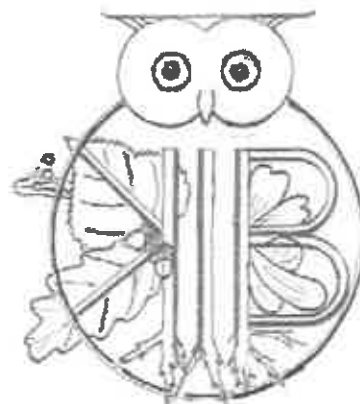


— Pièces jointes : —

2019 08 Enquête publique ECOPARC courrier Oïkos Kaï Bios.pdf

914 Ko

Association OIKOS KAÏ BIOS
Patrimoine Nature et Vie
1, place de la Libération
Passage Bleu
74100 ANNEMASSE
<http://www.oikoskaibios.com/>
oikos.kai.bios@orange.fr
Enquête publique ECOPARC



Madame Nelly VILDE,
Commissaire-enquêteur.
Mairie de St-JULIEN en Genevois
1 Place du Général de Gaulle,
CS 34103
74164 Saint-Julien-en-Genevois

Annemasse, le 7 août 2019

Madame le Commissaire Enquêteur,

L'association Oïkos Kaï Bios souhaite s'exprimer sur l'enquête publique concernant le projet d'ECOPARC du Genevois.

Tout d'abord, nous lisons, page 6/9 de L'avis délibéré de la mission régionale d'autorité environnementale Auvergne Rhône Alpes, au point 2. Qualité du dossier, « *le rapport est perfectible en termes de synthèse et de hiérarchisation dans ses propos. Sa lecture n'en est pas facilitée* ». C'est peu engageant, même si des compléments ont été produits.

Aussi, nous nous étonnons qu'il n'y ait pas de registre dématérialisé pour recueillir les observations des citoyens. Comme l'indique le site de l'Assemblée Nationale (<https://www.registre-dematerialise.fr/>), « *présentez votre projet au public dans les meilleures conditions possibles* », ce type de registre permet une expression vraiment démocratique.

La lecture des diverses enquêtes sur le site Internet de la mairie de St-Julien en Genevois (<https://www.st-julien-en-genevois.fr/services/urbanisme/les-enquetes-concertations-et-consultations-publiques-330.html>) montre un cheminement semblable à celui concernant Cranves Sales (enquête publique à laquelle nous avons contribué en 2018) : on désaffecte les chemins ruraux, pourtant partie intégrante du patrimoine, puis, via la société TERACTION (dans les deux cas), on livre les terres agricoles. Des surfaces non négligeables dans un

département où les jeunes agriculteurs ont de la peine à s'installer étant donné le coût de l'hectare : 20 ha sont menacés pour Borly 2 et 17 pour l'Ecoparc du Genevois, au nom qui sent le vert et l'écologie.

Comme nous nous étions opposés à Cranves-Sales, nous ferons de même pour le présent projet.

La souveraineté alimentaire du Genevois est à ce prix.

Nous allons développer les divers aspects de cette opposition.

LE MILIEU NATUREL et L'IMPACT SUR L'AGRICULTURE

En complément de nos précédentes remarques concernant les documents d'enquête, L'avis délibéré de la mission régionale d'autorité environnementale Auvergne Rhône Alpes mentionne, page 9/9 « ...il est à noter une insuffisance sérieuse du dossier en ce qui concerne la protection des espèces. En effet, le dossier conclut à l'absence de besoin de dérogation à la destruction d'espèce protégée de façon hâtive....

Enfin, l'augmentation du trafic lié au projet apparaît sous-estimée....».

C'est un comble quand on présente un projet qui « a pour ambition de créer une zone d'activité basée sur les 5 piliers du développement soutenable

- *Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère*
- *Conservation de la biodiversité.....etc. »* (page 5/26 du Résumé non technique de l'Etude d'impact).

Le projet d'Ecoparc n'est pas, contrairement à ce que semble indiquer son nom, un projet qui protège l'environnement.

La nature, ce sont les zones humides, les haies, mais aussi les espaces façonnés par des siècles d'agriculture.

Les terrains concernés sont de bonne qualité agricole, les détruire est criminel eu égard à une indépendance alimentaire de plus en plus défaillante. Tafta, Ceta, Mercosur, ces traités qui menacent notre agriculture et notre élevage nous incitent à la prudence.

En outre, comme indiqué page 4/5 de la réponse de Teractem, « *le sol est peu perméable* », ce qui ne pose pas de problème en terre agricole mais peut s'avérer fâcheux en cas de construction.

On a donc tout intérêt à laisser ces terrains agricoles en l'état.

Page 9/26 du Résumé non technique, il est fait état de cultures (céréales, oléagineuses, jachères) qui représentent 34% du site, 9% de prairies « *de qualité biologique supérieure* », de haies bocagères, habitats d'insectes, d'oiseaux et de chiroptères dont le bruant jaune et la pipistrelle. Le tableau page 22/26 indique l'impact : suppression de prairies, destruction (partielle, dans quelle proportion ?) de chênaies, de charmaies, de bosquets et de haies. Certes, la note en réponse à l'Avis de l'Autorité Environnementale minimise les impacts mais en ces moments de canicules quasi annuelles, les moindres pertes, ajoutées au dérangement des espèces lors du chantier, sont lourdes de conséquences.

En outre, les effets prévus sont déclarés faibles (page 24/26 de l'étude d'impact), mais la réalité est trop souvent toute autre. Lors de précédentes enquêtes publiques, nous avons constaté que plusieurs arbres protégés (une liste existe à Annemasse) et d'arbres que l'on avait affirmé épargnés par le passage du tram ont été en fait abattus. Toute destruction soit disant partielle nous inquiète donc.

LE PROJET ECONOMIQUE

Regrouper des activités proches présente des inconvénients. Une vision plus globale est sans doute préférable. En effet, si le secteur économique s'effondre, c'est une zone désaffectée de plus dans le paysage.

Le document à cette adresse <https://www.cc-genevois.fr/fr/la-collectivite-et-son-territoire/decouvrir-les-grands-projets/lecoparc-de-cervonnex> mentionne « *Tous les corps de métiers seront représentés au sein de l'ECOPARC DU GENEVOIS. Découvrez les 4 bâtiments thématiques et mutualisés déjà programmés :*

- **BATIMENT DE L'ECO-CONSTRUCTION**

Pour les acteurs concepteurs, fabricants et installateurs dans le domaine de la construction et rénovation durables et de la performance énergétique. »

Très attachés à un environnement sain, nous avons découvert à Pringy Maison Nature. <http://www.maison-nature.fr/>

Nous y avons, à titre privé, fait des achats, notamment de plaques de liège de 2 et 4 cm d'épaisseur pour l'isolation. Hélas, ce magasin a fermé, par manque d'activité et il faut désormais aller à Albertville. Ces matériaux qui respectent notre santé coûtent plus cher. Nous observons sur Annemasse que les bâtiments Haute Qualité Environnementale sont isolés extérieurement soit avec des plaques de polystyrène, soit au mieux, si l'on peut dire, avec de la laine de verre. A l'intérieur, ce ne doit pas être mieux ! Quasiment pas de peintures à la chaux pourtant plus saines. Etant donné le peu d'avenir constaté de ces matériaux écologiques du fait, entre autres, du coût de la construction en Haute-Savoie, nous doutons de la qualité vraiment écologique des entreprises envisagées.

- **HALLE DES SAVEURS**

Pour les acteurs producteurs et artisans de bouche (boulangers, bouchers, traiteurs, chocolatiers...), les détaillants (fruits et légumes, épicerie fine...), restaurateurs, brasseurs, cavistes... La Halle des Saveurs se veut être un lieu de promotion des producteurs locaux, un lieu chaleureux où les consommateurs prennent le temps de la dégustation. »

C'est peut-être le moins contestable..... mais Migros va ouvrir des magasins de luxe, comme l'indique France Bleu à cette adresse <https://www.francebleu.fr/loisirs/sortir/haute-savoie-le-macumba-la-plus-grande-discotheque-de-france-ferme-ses-portes-1427536707>: « *Les propriétaires ont vendu le Macumba à une chaîne de magasins d'alimentation suisses, Migros, intéressée par le site. La discothèque va être détruite et sera remplacée par une galerie commerciale de luxe. »*

Y aura-t-il une clientèle pour toutes ces arcades ?

- **« ESPACE BIEN-ETRE**

Pour les acteurs de la santé (techniques douces) et de la remise en forme : médecine naturelle, soins/massages, développement personnel, yoga, coaching... L'Espace Bien-être, un lieu d'harmonie du corps et de l'esprit. »

Le Vitam Parc de Migros n'offre-t-il pas cet espace ? Par ailleurs, une recherche rapide sur Google <https://www.google.com/search?client=firefox-b-d&q=yoga+St+Julien+en+genevois&npsic=0&rflfq=1&rllha=0&rllag=46144969,6084825,384&tbm=lcl&ved=2>

[ahUKEwikiYHg2-7jAhVS1BoKHSb Ch0OjGp6BAgKEDE&tbs=lr:1!2m1!1e2!2m1!1e3!3sIAE,lf:1,lf ui:2&rdoc=1#r:1!2m1!1e2!2m1!1e3!3sIAE,lf:1,lf ui:2](https://www.st-julien-en-genevois.fr/fileadmin/02-ville-et-institutions/Grands_projets/Vers_un_coeur_de_ville_plus_convivial/Presentation_CDV_Concertation_mai_2019.pdf) nous a donné sur Saint Julien en Genevois une dizaine d'adresses, en plus de Vitam. N'est-il pas important d'oublier la voiture, donc de fréquenter un club sur place quand on habite à St Julien ? C'est ce que l'on appelle consommer local ou encore limiter ses déplacements en voiture !

Quant au

- **POLE TERTIAIRE**

Pour les acteurs spécialistes dans l'accompagnement et le conseil aux entreprises : bureaux d'études, comptables, juristes, notaires... Des sociétés de services adhérant aux valeurs de l'ECOPARC DU GENEVOIS rassemblées pour favoriser les échanges et créer des synergies. »

Archamps est-il donc saturé ? Que vont devenir les cinémas quand Annemasse va ouvrir ses salles à Chablais Park ?

Par ailleurs, le projet « Cœur de Ville » de St Julien-en-Genevois n'a-t-il pour objectif : « Renforcer la vitalité des commerces » (https://www.st-julien-en-genevois.fr/fileadmin/02-ville-et-institutions/Grands_projets/Vers_un_coeur_de_ville_plus_convivial/Presentation_CDV_Concertation_mai_2019.pdf).

Ce projet d'Ecoparc est en parfaite contradiction avec « Cœur de Ville » et, il nous semble, peu en accord avec les 5 piliers du développement soutenable comme la protection de l'atmosphère, celle de la biodiversité...etc. (page 5/26 du Résumé non technique de l'Etude d'impact).

Nous avons le sentiment de programmes démesurés pour une croissance infinie.

Enfin, nous n'oublions pas l'opération financière réalisée. Le coût de la terre agricole est plus faible que celui d'un terrain en zone artisanale ou industrielle.

Certes, nous ne sommes pas opposés au fait de gagner de l'argent. Mais quand ça se fait au nom de l'intérêt général généreusement « verdi » pour spéculer sur des terres agricoles, nous sommes plutôt scandalisés.

POUR TERMINER,

Certes,

- « *Les éléments boisés d'intérêt majeur sont conservés* » (Page 18/163 de la note en réponse à l'Avis de l'Autorité Environnementale),

- La zone humide selon l'inventaire départemental (DDT-Asters) s'avèrait moindre, tant en surface qu'en qualité ; qu'à cela ne tienne, une zone humide sera créée, « la Vitrine de l'Ecoparc » (page 44/402 de l'Etude d'impact).

Cette note citée plus haut mentionne, page 7/163, « le projet final semble bien avoir été construit en prenant en compte l'environnement », ce qui n'est pas une affirmation, en plus des réserves que nous avons apportées.

En outre, « *le dossier ne présente pas les différentes options d'aménagement possible* ».

Enfin, page 6/163 de cette même note, la notion de « *fonctions urbaines plus éclatées* » nous semble un artifice sémantique quand on nous rabâche les oreilles de mettre fin au « mitage du territoire ».

L'acquisition de la majeure partie des terrains date de 2003, nous regrettons qu'un projet d'agriculture biologique sur des terres jugées de bonne qualité (dépôts morainiques et glacio-

lacustres, cf page 7/26 du résumé non technique) n'ait pas été engagé. En effet, les terres arables sont le fruit du travail de générations de paysans depuis plusieurs siècles.

Ce n'est pas une vue de l'esprit, l'indépendance alimentaire est d'ailleurs défendue par Berne qui renâcle à transformer des zones agricoles de la campagne genevoise en zones d'habitation. (<https://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/berne-bloque-geneve-manque-terres-agricoles/story/30015670>). Un bon sens que les dirigeants de notre pays, hélas à de multiples niveaux, semblent avoir perdu.

En conclusion,

Malgré quelques aspects environnementaux qui semblent avoir été pris en compte, avec les réserves que nous avons mentionnées,

Nous nous opposons à ce projet que nous estimons

- **Peu pertinent en matière économique**
- **Destructeur de terres agricoles, en contradiction avec la notion de souveraineté alimentaire.**

Nous vous remercions de l'intérêt porté à ce courrier.

Veuillez agréer, Madame le Commissaire Enquêteur, nos salutations respectueuses.

Pour OÏKOS KAÏ BIOS

Marie BERGER et Patricia FAURE, cofondatrices

Annexes

Page 6/8 : Site de l'Assemblée Nationale <https://www.registre-dematerialise.fr/>, captures d'écran

Page 7/8 et 8/8 : Article de la Tribune de Genève « **Berne refuse que le Canton utilise autant de surfaces agricoles.** » <https://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/berne-bloque-geneve-manque-terres-agricoles/story/30015670>

OÏKOS KAÏ BIOS
Patrimoine Nature et Vie

Accueil | Administration | Votre service | Les registres | App | Créer

Proposez à vos ministères un service en phase avec notre époque !

[En savoir plus](#)

QUESTIONNAIRE Vous êtes commissaire adjoint, ministre d'arrondissement ou représentant d'une société organisation ? Créez un registre numérique d'emplois publique en quelques clics !

Un vrai service à la population

Notre portail est simple, facile à utiliser de vos collaborateurs à votre registre d'emplois publique par Internet.

Simple : presque magique !

Grâce à une interface intuitive, gérer un registre d'emplois publique numérique est à la portée de tous.

Sécurité et efficace

Cette plateforme propose un cadre sécurisé aux registres d'emplois publique par voie numérique.

Accueil | Administration | Votre service | Les registres | App | Créer

Présentez votre projet au public dans les meilleures conditions possibles !

[En savoir plus](#)

QUESTIONNAIRE Vous êtes commissaire adjoint, ministre d'arrondissement ou représentant d'une société organisation ? Créez un registre numérique d'emplois publique en quelques clics !

Un vrai service à la population

Notre portail est simple, facile à utiliser de vos collaborateurs à votre registre d'emplois publique par Internet.

Simple : presque magique !

Grâce à une interface intuitive, gérer un registre d'emplois publique numérique est à la portée de tous.

Sécurité et efficace

Cette plateforme propose un cadre sécurisé aux registres d'emplois publique par voie numérique.

Berne bloque Genève qui manque de terres agricoles

Aménagement Berne refuse que le Canton utilise autant de surfaces agricoles. Le Canton devra densifier davantage. Par Christian Bernet Créé: 22.04.2015, 20h30

Construire dans la zone agricole? C'est bientôt un vieux rêve, ou plutôt un luxe que l'on s'offrira avec la plus grande parcimonie. C'est ce que Genève est en train d'apprendre. Le Canton a soumis il y a plus d'un an son Plan directeur cantonal 2030 (PDC) à la Confédération qui doit l'approuver. Or, celle-ci a émis de très sérieuses réserves. Les conséquences sont doubles. Primo: en suivant son planning de constructions, Genève ne peut bâtir que jusqu'en 2023. Après, il butera sur la zone agricole, et Berne dira non! Deuzio: ces restrictions forceront Genève à densifier davantage, notamment en zone villas. Politiquement, c'est explosif.

«La Confédération nous met en liberté conditionnelle.» L'expression est d'Antonio Rodgers. Le conseiller d'Etat en charge du Département de l'aménagement négocie depuis plusieurs mois avec Berne. Et ce n'est pas facile. «La révision de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) a conduit à un très net durcissement. Je constate une montée en puissance extrêmement forte de l'administration à Berne qui devient, désormais, le gardien du temple.»

Le Canton a adopté son PDC en septembre 2013. Ce document trace le canevas de la croissance à Genève jusqu'en 2030. Il dit où il est possible de construire et quoi. Il prévoit notamment de réaliser 50 000 logements. Genève envisage de consommer près de 500 hectares de zone agricole, soit 4% de la totalité. Ces terres retirées à l'agriculture doivent servir aux logements, aux infrastructures mais aussi à renaturer des rivières.

Durcissement plébiscité

Pour Berne, c'est trop. «La Confédération reconnaît les besoins du canton en termes de logements, d'équipements et de surfaces d'activités, note Isabel Girault, directrice de l'Office de l'urbanisme. Mais elle ne nous accorde que 262 hectares de zone agricole pour les quinze prochaines années.» Ce chiffre est issu des nouvelles directives fédérales. «Elles sont devenues extrêmement sévères. Tout est analysé dans le moindre détail. Les négociations ont été serrées», poursuit la directrice.

Ce durcissement était attendu. En mars 2013, le peuple suisse a largement accepté de renforcer le pouvoir de la Confédération pour combattre le gaspillage du sol, endémique dans certaines régions. Des cantons comme le Valais s'y sont fortement opposés. Genève, lui, n'a pas bronché. Considéré comme bon élève dans ce domaine, il pensait n'avoir rien à perdre. Il se trouve que les directives d'application se sont révélées plus strictes que prévu. Par ailleurs, le Plan genevois est le premier à passer sous les fourches Caudines de la nouvelle législation. Le Canton a sans doute essuyé les plâtres d'une administration aux prérogatives désormais renforcées.

Approvisionnement du pays

Mais ce n'est pas tout. L'état confédéral présente une deuxième pince. Elle s'appelle surfaces d'assolement (SDA). Ce stock des meilleures terres arables doit assurer l'approvisionnement du pays. Genève doit en conserver 8400 hectares. Or, il ne lui en reste que 8527. «C'est le point le plus bloquant, note Isabel Girault. Et Berne est intransigent.» Résultat, la marge de manœuvre de Genève dans sa zone agricole se limite à ces 127 hectares. C'est trois fois moins que ce qu'il prévoyait.

Une question s'impose. En tant qu'écologiste, Antonio Hodgers est peu favorable à déclasser de la zone agricole. A-t-il été assez pugnace face à l'intransigeance fédérale? Le conseiller d'Etat balaie le soupçon. «Je me suis battu pour augmenter notre inventaire de surfaces d'assolement et nous avons gagné 100 hectares de plus. Sans cela, nous n'aurions que 50 hectares de réserves et notre développement se serait arrêté en 2018 déjà... Nous avons obtenu le maximum de Berne. Toutefois, il est vrai que j'étais opposé au déclassement des Cherpines car ce projet était sous-densifié.»

Bernex-Nord menacé

Le Conseil fédéral devrait approuver le plan genevois en mai, remanié à la baisse par son administration. L'horizon du développement hors de la zone à bâtir tel que prévu initialement par Genève s'arrête donc en 2023. Au-delà, il ne pourra plus avancer sur la zone agricole. «En l'état, Berne ne nous autorisera pas à réaliser la totalité du grand projet de Bernex avec plus de 5000 logements, note Isabel Girault. Nous aurons aussi des problèmes avec des extensions de villages si la densité s'avérait trop faible.» Genève doit donc se tourner vers sa zone à bâtir existante, et densifier davantage.

Le Canton condamné à construire plus dense

La densité. C'est désormais le passage obligé pour Genève. Bloqué dans son expansion sur les terres agricoles, il va devoir utiliser au mieux ses surfaces à bâtir. Cette exigence a déjà été plébiscitée par le peuple genevois. En janvier 2014, il a accepté une plus grande densification des grands projets dans la zone de développement. Pas certain que cela suffise.

«Il nous faudra exploiter toutes les possibilités dans toutes les zones», insiste Isabel Girault, directrice de l'Office de l'urbanisme.

Première cible: les grands projets. Genève en compte une dizaine. La densité y est souvent insuffisante, comme le reconnaît lui-même Antonio Hodgers. On peut citer les Cherpines à Plan-les-Ouates ou les Grands-Esserts à Veyrier. Problème: ces projets sont déjà bien avancés et ont fait l'objet d'accords avec les communes. Pas sûr qu'Antonio Hodgers veuille tout revoir. «Il est toujours difficile de revenir sur ce que les prédécesseurs ont fait», glisse-t-il.

La zone villas n'échappera pas non plus aux efforts. Le Plan directeur prévoyait d'en déclasser 320 hectares, soit 9% de la totalité. Il faudra peut-être aller au-delà. Il y a de la marge. Cette zone représente 47% des surfaces à bâtir mais ne loge que 13% de la population. «Sans la déclasser, et donc en maintenant sa substance, il faut aussi réfléchir aux moyens de la densifier davantage, sans faire tabula rasa», relève Isabel Girault. La zone qui entoure les villages devra aussi faire l'objet d'une attention particulière.

Politiquement, les choses s'annoncent compliquées pour le conseiller d'Etat, contraint par Berne de revoir le développement de Genève vers l'intérieur. «La majorité de droite, soutenue par le lobby des propriétaires de villas, ne veut pas toucher à la zone villas. Et en Ville, c'est la gauche qui s'oppose à la densification par les surélévations. Les résistances sont partout.» Que faire? «Je ferai ma part de travail. Mais le Grand Conseil doit aussi prendre ses responsabilités et envoyer un signal clair. Il est temps que l'on affronte enfin les enjeux de la sous-densification.»

Sujet : [INTERNET] Soutien pour la création d un nouvel espace dynamique

De : > Emma A (par Internet) <aguilera.emma88@gmail.com>

Date : 08/08/2019 11:57

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour,

Habitant sur la commune de saint Julien en Genevois à Beaumont, je souhaite appuyer la création de l'ECo parc. Étant sportive, il manque d activités en période automnales et hivernales et le vitam représente un budget trop coûteux et est déjà surpeuplé de monde.

J'espère que ce projet verra le jour très prochainement

Cordialement

Aguilera Emma